

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le 19/03/2024

ID : 007-240700864-20240314-2024\_036-DE

S<sup>2</sup>LO

# Rapport d'orientation budgétaire 2024

mars 2024

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le 19/03/2024

ID : 007-240700864-20240314-2024\_036-DE



# Budget principal 2024

Source : DOB Caisse d'épargne

## Données financières 2024:

### Contexte macro-économique

Croissance France 1%

Croissance Zone € 1,3 %

Inflation 2,6 %

### Administrations publiques

Croissance en volume de la dépense publique 0,5 %

Déficit public (% du PIB) 4,4 %

Dettes publiques (% du PIB) 109,7 %

### Collectivités locales

Transferts financiers de l'État 105,10 milliards €

dont concours financiers de l'État 54,79 milliards €

dont DGF 27,15 milliards €

**Point d'indice de la fonction publique** (1er juillet 2023) Valeur mensuelle =  
4,92 €

Source : DOB Caisse d'épargne

**Au niveau mondial**, l'année 2023 a été marquée par des niveaux d'inflation encore élevés, conduisant la plupart des banques centrales à poursuivre leur resserrement monétaire. Les taux terminaux semblent toutefois avoir été atteints. En effet, couplés au net ralentissement de l'inflation engagé depuis le trimestre 4 2022, les discours des banquiers centraux ont donné des signaux forts de pause ou de fin de cycle de resserrement monétaire pour une période prolongée. Même si la baisse de taux a été amorcée dans certains pays émergents, nous n'envisageons pour l'instant pas un tel scénario dans les économies développées avant 2024. L'impact des cycles de resserrement monétaire a continué de peser sur les indicateurs économiques, confirmant le ralentissement de la croissance au niveau mondial.

Source : DOB Caisse d'épargne

### **Zone Euro :**

Après un fort ralentissement de la croissance du PIB au deuxième semestre de 2022, conduisant sa progression annuelle à +3,4%, la croissance en zone euro est restée faible au premier semestre de 2023 sur fond d'inflation persistante et de resserrement des contraintes financières. Au premier trimestre et au deuxième trimestre elle était stable à +0,1% en raison de la stagnation de la consommation privée (+0% aux deux trimestres) et de la faiblesse de l'investissement (+0,3% aux deux trimestres). Inertes au trimestre 1 (+0%), les exportations se sont contractées au deuxième trimestre (-0,7%) et ont été en partie contrebalancées par une contribution positive des variations de stocks (+0,4 point). Au deuxième semestre, la croissance économique restera atone face à un climat des affaires qui se stabilise à un faible niveau, et au moral des consommateurs qui continue de se dégrader. L'estimation du PIB du trimestre 3, à -0,1% le confirme et le trimestre 4 s'annonce à peine positif. La croissance devrait ainsi s'établir à +0,5% sur l'ensemble de 2023 avant d'accélérer à +1% en 2024.

Source : DOB Caisse d'épargne

### En France :

Après avoir stagné au premier trimestre (+0%), la croissance économique a retrouvé des couleurs au Trimestre 2 atteignant +0,5%, malgré l'inflation persistante (6,1% au trimestre 2 après 7% au trimestre 1), notamment grâce à la bonne performance des exportations (+2,7% après -1,7%: livraison du paquebot géant Euribia au croisiériste MSC fin mai). La croissance a été légèrement négative au trimestre 3 2023, à -0,1% et des évolutions opposées à celles du trimestre 2 en termes de contribution à la croissance.

Cette faible performance cache des évolutions favorables de la demande intérieure, avec en premier lieu, le rebond de la consommation des ménages. Après une croissance nulle au trimestre 2, elle a augmenté de 0,7% sous l'effet du rebond de la consommation alimentaire qui repart à la hausse après huit trimestres consécutifs de baisse.

L'autre bonne nouvelle concerne la bonne tenue des dépenses d'investissement des entreprises, en hausse de 0,5% au trimestre 3, après +1,2% au deuxième trimestre. L'investissement des ménages a quant à lui poursuivi son repli (-1,1%) après déjà 4 trimestres consécutifs de baisse. Ainsi, la demande intérieure finale hors stock contribue légèrement à la croissance du PIB (+0,3 point après +0,7 au T2).

A l'inverse, le commerce extérieur contribue négativement à la croissance. Ces résultats confortent le scénario d'une croissance légèrement sous 1% en moyenne cette année.

Source : DOB Caisse d'épargne

D'après la **Loi de Finances 2024** (LFI 2024), le déficit et la dette publics se rétabliront graduellement. La fin des mesures liées aux crises sanitaire et énergétique devrait contribuer à la réduction du déficit public à -4,9% en 2023 et -4,4% du PIB en 2024. En 2023, cela se traduira par une baisse de 7,1 milliards € des dépenses publiques par rapport à 2022, tandis que la fin du bouclier tarifaire sur le gaz et l'électricité contribuera à une baisse des dépenses publiques de 14,8 milliards d'€ en 2024. La hausse des salaires des fonctionnaires et le financement de la transition énergétique contribuent au maintien d'un déficit élevé (-2,7% à horizon 2027).

Après avoir atteint un record sans précédent à 114,6% en 2020, le ratio dette/PIB a baissé à 111,8% en 2022. Au T1-2023, il était en hausse à 112,5% pour revenir à son niveau de 2022 au T2. Le gouvernement prévoit une réduction du ratio à partir de 2025 à un rythme très modéré pour atteindre 108,1% en 2027, bien en deçà des attentes de la Commission européenne et plus lente que celle des autres grands pays de la zone euro.

Source : DOB Caisse d'épargne

D'après la **Loi de Finances 2024**:

**Hausse des transferts financiers de l'Etat vers les collectivités.**

Les concours financiers progressent par rapport à 2023, sous l'effet du dynamisme des concours et de nouvelles mesures :

- la LFI renforce son soutien aux collectivités avec la pérennisation du fonds vert augmenté à 2,5 milliards €
- afin de réduire les délais de délivrance des cartes d'identité et passeports, l'État augmente la dotation pour les titres sécurisés de 52,4 à 100 millions € en 2024
- la dotation de subventions exceptionnelles pour soutenir les communes en difficulté est reconduite au même niveau que 2023, soit 10 millions €
- la LFI crée une dotation de 5 millions € pour le plan national contre les violences aux élus.

Source : DOB Caisse d'épargne

### D'après la **Loi de Finances 2024**:

La DGF 2024 est fixée à **27,2** milliards €.

Elle est abondée de 320 millions € en 2024, dont 290 millions € concentrés sur les dotations de péréquation des communes réparties comme suit :

- 150 millions € pour la Dotation de solidarité rurale
- 140 millions € pour la Dotation de solidarité urbaine

Les 30 millions € restants comptent pour un tiers dans l'abondement de la dotation d'intercommunalité, composante péréquatrice de la DGF perçue par les EPCI à fiscalité propre. En effet, 60 millions € supplémentaires viennent s'ajouter à la dotation d'intercommunalité par écrêtement de la dotation de compensation de la DGF des EPCI.

Et à compter de 2025, la dotation d'intercommunalité augmentera chaque année de 90 millions.

Source : DOB Caisse d'épargne

### D'après la Loi de Finances 2024:

Les dotations d'investissement allouées aux communes et EPCI se stabilisent à

**1,8** milliard € pour 2024 :

dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : **1 046** millions €

dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) : **570** millions €

De plus, afin d'augmenter les investissements en faveur de la transition écologique, l'État renforce le verdissement de ces dotations. Engagé lors de la LFI pour 2023, l'objectif de financement de projets concourant à la transition écologique est accru à 30 % pour la DSIL (contre 25 % auparavant) et introduit à hauteur de 20 % pour la DETR et de 25 % pour la DSID.

Ainsi, la part consacrée à la transition écologique atteindra 0,5 milliard € en 2024, soit 25 % de ces dotations.

# BP 2024 : avec reprise des résultats 2023

	Fonctionnement	Investissement
<b>BP Recettes 2024</b>	17 567 924,73 €	5 609 200,33 €
<b>BP Dépenses 2024</b>	16 399 138,44 €	5 609 200,33 €

Sans évolution des taux des impôts.

Et sans emprunt

Taux d'épargne = 0%

Capacité de désendettement = calcul impossible

Excédent restant = 1 168 786€

# BP 2024 : en lien avec le pacte financier et fiscal

Dans le contexte sans emprunt et sans modifier les taux de fiscalité:

## **1/ pour équilibrer la SF:**

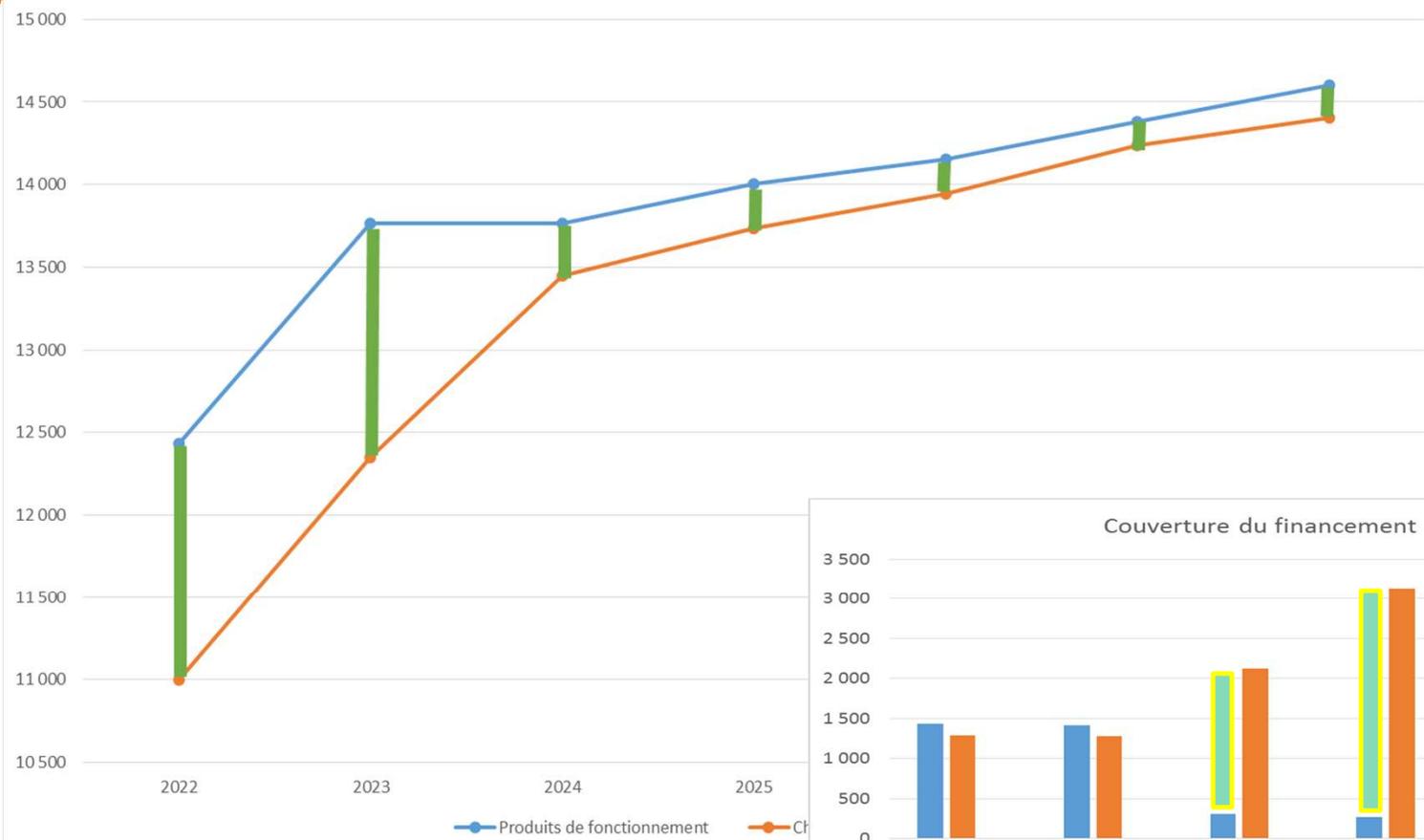
Ok. Toutefois le taux d'épargne est de 0% ce qui est largement insuffisant par rapport au taux fixé par le pacte de 8%. Il est indispensable d'agir sur les recettes de fonctionnement.

## **2/Pour équilibrer la SI :**

Il faut 2 131 573 € pour équilibrer la SI ce qui conduit à consommer quasiment tout l'excédent (3 880 987,43€ de 2023).

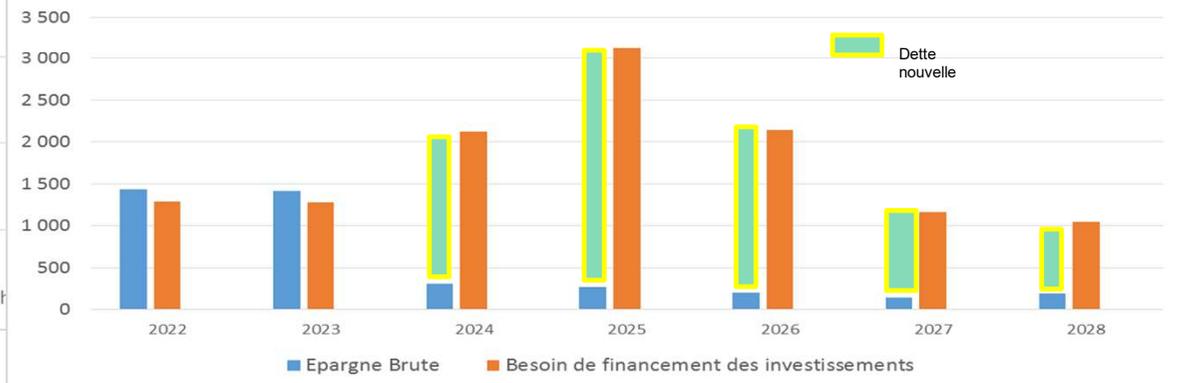
# SCÉNARIO SANS PRISE DE DÉCISION SUR LES TAUX

Evolution de la capacité d'autofinancement



**La baisse du niveau de l'épargne brute entraînerait un financement des investissements uniquement par le recours à de la dette nouvelle. Ce schéma de financement n'est pas soutenable à long terme. De surcroît, le levier dette ne sera plus disponible pour le mandat suivant.**

Couverture du financement de l'investissement



# BP 2024 : des dépenses en augmentation

## Dépenses de fonctionnement (non exhaustives):

- 011 = + 452 889 €

- les charges de personnel = + 400 000 €

- 65 = + 288 743 €

**SOIT + 1 141 632 €**

## Dépenses d'investissement (les plus importantes):

➤ L'hôtel d'entreprises = 475 000 € (conv. Mandat SDEA)

+ 558 991 € (EPORA)

➤ La fibre = 400 000 €

**SOIT 1 433 991 €**

# BP 2024 : des recettes qui stagnent

## Recettes de fonctionnement:

- Produits fiscaux (sans changement) = + 186 274€
- Autres recettes = stagnation des autres recettes (baisse sur 1 chapitre)

## Recettes d'investissement:

- Très peu de notifications à ce jour ou pour des projets passés

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le 19/03/2024

ID : 007-240700864-20240314-2024\_036-DE

S<sup>2</sup>LO

# Budget principal 2024

## Fonctionnement - les recettes

## LES ENJEUX DU FPIC

Le FPIC est un enjeu pour le territoire à savoir EPCI et communes. En effet, le fonds étant affecté au territoire, communes et EPCI ont leur sort lié à cet égard.

Pour en mesurer l'impact voici un exemple entre les deux extrêmes connu sur le territoire à savoir 2021 et 2022.

	2021	2022	Ecart
Territoire	-150 426	344 947	495 373
CIF	39%	42%	
CC	-58 708	143 350	202 059
Communes	-91 718	201 597	293 314

Communes	2021	2022	Ecart
BIDON	-864	5 119	5 983
BOURG-SAINT-ANDEOL	-30 595	81 153	111 748
GRAS	-2 515	13 541	16 056
LARNAS	-1 688	5 675	7 362
SAINT-JUST-D'ARDECHE	-7 119	19 867	26 986
SAINT-MARCEL-D'ARDECHE	-10 036	28 705	38 741
SAINT-MARTIN-D'ARDECHE	-5 000	13 467	18 467
SAINT-MONTAN	-7 083	29 882	36 965
SAINT-PIERRE-DE-VALAVIERS	-26 818	4 188	31 007
TOTAL	-91 718	201 597	293 314

Pour le territoire l'enjeu est de près de 500 K€ de ressources. Pour l'EPCI le montant peut représenter jusqu'à 200 K€ de perte de ressource et près de 300 K€ pour les communes. L'importance du FPIC pour les communes peut s'illustrer par le montant perçu par Bidon en 2022 qui représentait près de 10 % de l'épargne brute.

La seule possibilité de maintenir le FPIC est la hausse de la pression fiscale. Le cabinet Stratorial préconise a minima une hausse de 2 points de la taxe foncière et de 6,5 points de la THRS pour maintenir l'éligibilité au FPIC **d'après les données actuelles.**



## FPIC

	2022	2023	2024	2025
<b>FPIC</b>	211 277.00 €	197 900.00 €	<b>147 900.00 € Ou FPIC à 100%</b>	<b>105 638€ Ou FPIC à 100%</b>

Application du bouclier fiscal 2<sup>ème</sup> année 70% (50% la 3<sup>ème</sup> année).

L'ensemble intercommunal DRAGA (cté + cnes membres) est en garantie de sortie du FPIC. L'enjeux représente 476 K€ pour le territoire:

- 197 K€ pour l'EPCI
- 278 K€ pour les communes



La seule possibilité de maintenir le FPIC est la hausse de la pression fiscale communautaire.

## Simulations produits fiscaux sans changement de taux

	Bases 2023 notifiées	taux 2023	Produit 2023 définitif	Ecart produit 2022/2023
<b>THRS</b>	3 195 581 €	9.70%	331 418 €	41 725 €
<b>TFB</b>	23 171 000 €	1.40%	324 816 €	45 243 €
<b>TFNB</b>	606 400 €	5.81%	35 167 €	2 103 €
<b>CFE</b>	8 473 000 €	28.93%	2 450 606 €	161 261 €
<b>TEOM</b>	19 671 944 €	16%	3 157 735 €	231 395 €
<b>Total</b>			<b>6 299 742 €</b>	<b>481 727 €</b>

	Bases prévisionnelles 2024	Taux 2023	Taux 2024	Produit 2024	Ecart produit 2023/2024
<b>THRS</b>	3 195 581 €	9.70%	<b>9.70%</b>	309 971 €	- 21 447 €
<b>TFB</b>	24 074 669 €	1.40%	<b>1.40%</b>	337 045 €	12 229 €
<b>TFNB</b>	630 050 €	5.81%	<b>5.81%</b>	36 606 €	1 439 €
<b>CFE</b>	8 752 609 €	28.93%	<b>28.93%</b>	2 532 130 €	81 524 €
<b>TEOM</b>	20 439 150 €	16.00%	<b>16%</b>	3 270 264 €	112 529 €
<b>Total</b>				<b>6 486 016 €</b>	<b>186 274 €</b>

## Simulations produits fiscaux avec changement de taux

### Taux « stratorial » THRS // +2 TFB // -1 TEOM

	Bases prévisionnelles 2024	Taux 2023	Taux 2024	Produit 2024	Ecart produit 2024/2024 avec évolution taux
THRS	3 195 581 €	9.7%	<b>16.63%</b>	531 425.12 €	221 453.76 €
TFB	24 074 669 €	1.4%	<b>3.40%</b>	818 538.75 €	481 493.38 €
TEOM	20 439 150 €	16.0%	<b>15.00%</b>	3 065 872.47 €	-204 391.50 €
<b>Total</b>				<b>4 415 836.34 €</b>	<b>498 555.65 €</b>

Taux d'épargne en BP = 3,41 %  
 Capacité de désendettement = 8,8 ans

### Taux max THRS // +2 TFB // -1 TEOM: **simulation validée par la commission finances**

	Bases prévisionnelles 2024	Taux 2023	Taux 2024	Produit 2024	Ecart produit 2024/2024 avec évolution taux
THRS	3 195 581 €	9.7%	<b>23.56%</b>	752 878.88 €	442 907.53 €
TFB	24 074 669 €	1.4%	<b>3.40%</b>	818 538.75 €	481 493.38 €
TEOM	20 439 150 €	16.0%	<b>15.00%</b>	3 065 872.47 €	-
<b>Total</b>				<b>4 637 290.10 €</b>	<b>720 009.41 €</b>

Taux d'épargne en BP = 4,95 %  
 Capacité de désendettement = 5,9 ans

## Simulations produits fiscaux avec changement de taux

### Taux max THRS // +2 TFB // -2 TEOM

	Bases prévisionnelles 2024	Taux 2023	Taux 2024	Produit 2024	Ecart produit 2024/2024 avec évolution taux
THRS	3 195 581 €	9.7%	<b>23.56%</b>	752 878.88 €	442 907.53 €
TFB	24 074 669 €	1.4%	<b>3.40%</b>	818 538.75 €	481 493.38 €
TEOM	20 439 150 €	16.0%	<b>14.00%</b>	2 861 480.97 €	-
<b>Total</b>				<b>4 432 898.60 €</b>	<b>515 617.91 €</b>

Taux d'épargne en BP= 3,5%

Capacité de désendettement = 8,5 ans

### Taux THRS A 19% // +2 TFB // -1 TEOM

	Bases prévisionnelles 2024	Taux 2023	Taux 2024	Produit 2024	Ecart produit 2024/2024 avec évolution taux
THRS	3 195 581 €	9.7%	<b>19.00%</b>	607 160.39 €	297 189.03 €
TFB	24 074 669 €	1.4%	<b>3.40%</b>	818 538.75 €	481 493.38 €
TEOM	20 439 150 €	16.0%	<b>15.00%</b>	3 065 872.47 €	-
<b>Total</b>				<b>4 491 571.61 €</b>	<b>574 290.91 €</b>

Taux d'épargne en BP = 3,95%

Capacité de désendettement = 7,5 ans

# L'impact sur la fiscalité des ménages

Une augmentation de 1 point de foncier bâti représente pour 43% des contribuables une hausse moyenne de 19€ (soit 38€ pour 2 points) par an, soit par mois 1,58€ (ou 3,16€).

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le 19/03/2024

ID : 007-240700864-20240314-2024\_036-DE

S<sup>2</sup>LO

# BP 2024

	Fonctionnement	Investissement
<b>BP Recettes 2024</b>	18 287 924,73 €	5 614 200,33 €
<b>BP Dépenses 2024</b>	16 012 138,44 €	5 614 200,33 €

**Avec changement des taux et avec 1 emprunt (fibre).**

Taux d'épargne = 4,95 % (2023 = 13%)

Capacité de désendettement 5,9 ans

Excédent restant: 2 275 786 €

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le 19/03/2024

ID : 007-240700864-20240314-2024\_036-DE

S<sup>2</sup>LO

# BP 2024 Equilibré

	Fonctionnement	Investissement
<b>BP Recettes 2024</b>	18 287 924,73 €	7 704 986,62 €
<b>BP Dépenses 2024</b>	18 287 924,73 €	7 704 986,62 €

**Avec changement des taux et avec 1 emprunt (fibre).**

Taux d'épargne = 3,62 % (2023 = 13%)

Capacité de désendettement 8,1 ans

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le 19/03/2024

ID : 007-240700864-20240314-2024\_036-DE

S<sup>2</sup>LO

# LES RECETTES BP 2024

	2022	2023	2024
<b>Chapitre 73</b> (fraction TVA + FPIC + AC)	3 481 796 €	3 536 965 €	3 456 600 €
<b>Chapitre 731</b> (TFB / TFNB / THRS TAFB/ CFE / TEOM/TASCOM /IFER /TS)	6 467 220 €	7 080 833 €	7 903 896 € (-30 000€ exo agric)

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le 19/03/2024

ID : 007-240700864-20240314-2024\_036-DE

S<sup>2</sup>LO

## LES AUTRES RECETTES BP 2024

	2022	2023	2024
<b>Fraction TVA (CVAE) (73)</b>	709 346 €	694 589 €	687 500 € (remboursement 2023 7500€)
<b>IFER (731)</b>	227 011 €	244 483 €	245 000 €
<b>TASCOM (731)</b>	40 009 €	152 332 €	87 000 €
<b>Fraction TVA (TH) (73)</b>	2 260 295€	2 472 953 €	2 449 500 € (remboursement 2023 22 500€)

# LES AUTRES RECETTES BP 2024

	2023	2024	Commentaires
<b>Chapitre 70</b>	653 554 €	619 351€	Baisse rachat matières : - 90 000 € Ecoles de musique (inscriptions + remboursements CC ARC) : + 30 000 € Baisse liée à fin de mise à disposition
<b>Chapitre 74</b>	2 143 568 €	1 858 090 €	Ecole de musique subvention du Département en année pleine : + 53 333 € Participation Communes OPAH-POPAC : + 15 000 € CAF : - 300 000 €

## BASES MINIMUMS CFE

	TRANCHE 1 (CA <=10 000)	TRANCHE 2 (CA >10 000 ET <= 32 600)	TRANCHE 3 (CA >32 600 ET <= 100 000)	TRANCHE 4 (CA >100 000 ET <= 250 000)	TRANCHE 5 (CA >250 000 ET <= 500 000)	TRANCHE 6 (CA > 500 000)
Seuil maximum	565	1 130	2 374	3 957	5 652	7 349
seuil actuel	533	1 072	1 567	2 089	2 612	3 133
rapport	94%	95%	66%	53%	46%	43%
Cotisation actuelle d'une entreprise à la base minimum	154	310	453	604	756	906
Part de la cotisation dans le CA	1,5%	1,0%	0,5%	0,2%	0,2%	0,1%

- Plus l'entreprise possède un petit CA, plus le montant de base minimum tend vers le seuil maximum.
- Le cabinet a fourni un outil de simulation, avec les scénarios retenus, les ressources potentielles seraient de +100 K€ avec les impacts suivants sur les contribuables :

Montant de la base minimum applicables sur le territoire des EPCI						
	CA <10k€	10k€ < CA < 32,6k€	32,6k€ < CA < 100k€	100k€ < 250k€ < CA < 250k€	250k€ < CA < 500k€	CA > 500k€
Base minimum modifiée	533	1 072	2000	3000	3750	5500
Actuelle	533	1 072	1 567	2 089	2 612	3 133
Ecart en €	0	0	433	911	1 138	2 367

Impact sur la contribution						
	CA <10k€	10k€ < CA < 32,6k€	32,6k€ < CA < 100k€	100k€ < CA < 250k€	250k€ < CA < 500k€	CA > 500k€
Base minimum modifiée	154	310	578	868	1 085	1 591
Actuelle	154	310	453	604	755	906
Ecart en €	0	0	125	263	329	685



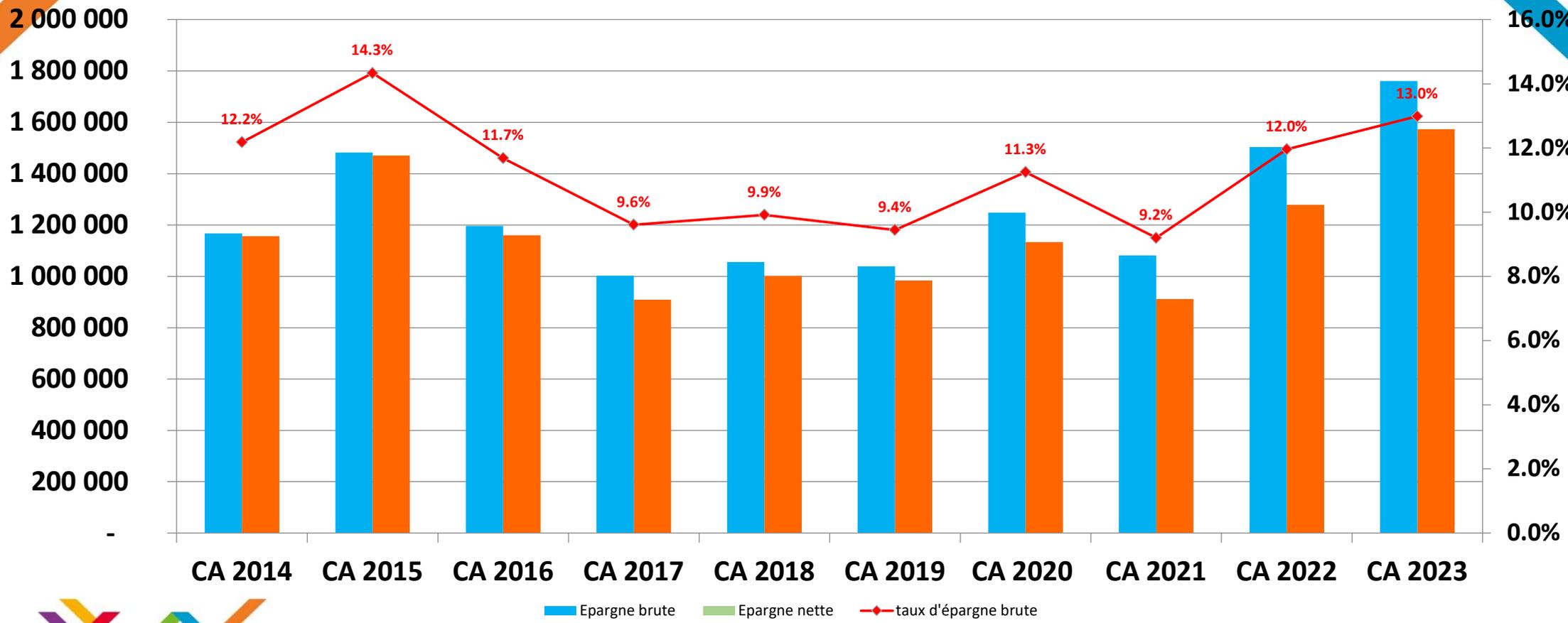
## La CFE

	2022	2023	2024	2025
CFE	2 289 345.00 €	2 450 606.00 €	2 531 476.00 €	+ 100 000€

Il est proposé la hausse des bases minimum de CFE ayant un effet positif sur nos recettes en 2025.

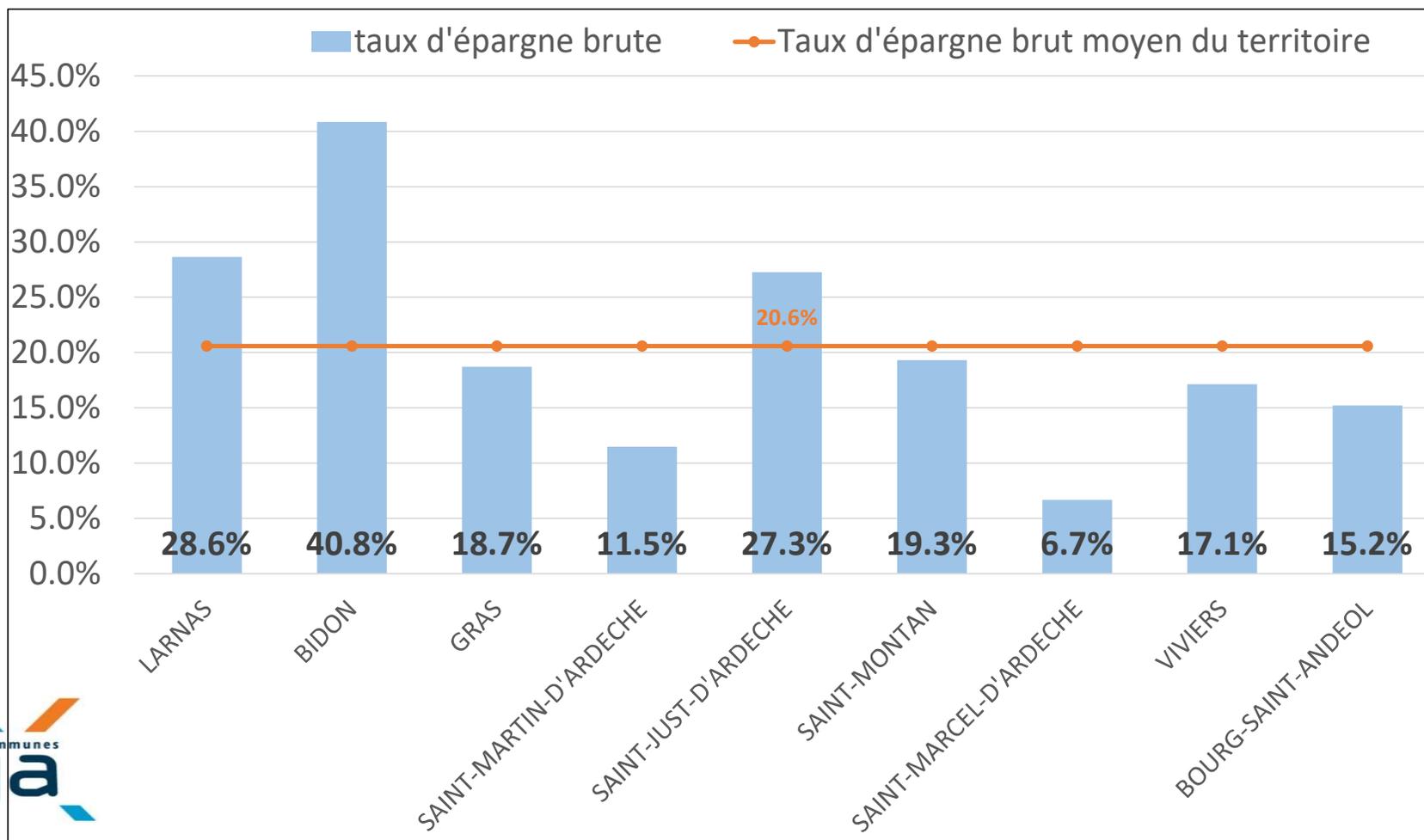


# AUTOFINANCEMENT



**Selon la simulation choisie on aura pour 2024 un taux d'épargne prévisionnel de 5,02% (estimation 10% au CA)**

# Taux d'épargne brute du territoire 2022



# Dépenses de fonctionnement BP 2024 :

- 011 Charges à caractère général: 4 398 031 €

## Principales évolutions 2023-2024 (non exhaustives):

Electricité : + 34 370 €

Entretien et réparation sur terrains : + 16 000 €

Entretien et réparation sur bâtiment : + 28 800 €

Réparation de véhicules : + 11 000 €

Maintenance : + 28 940 €

Assurances : + 14 000 €

Autres (santé, action sociale, EJ) : + 54 880 €

Contentieux / Honoraires : + 40 000 €

Contrats de prestation de services OM : + 108 000 €

# Dépenses de fonctionnement BP 2024 :

**014 atténuation de produit: 2 726 307 €**

## Principales évolutions 2023-2024:

- DSC : 124 707 € prévu en 2024

# Dépenses de fonctionnement BP 2024 :

## 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE:

**2 930 926€**

### Principales évolutions 2023-2024 (non exhaustives):

- SDIS: + 26 276 €
- Centres de traitement et tri : + 118 075 €
- Subventions EJ : + 100 000 €
- Remboursement CP et CET OT : 49 400 €
- Remboursement fraction TVA : 30 000€

# BUDGET GENERAL

**Dépenses de personnel: 3 098 500€**

**Les créations de poste en 2024 :**

- Responsable déchets = + 45 580€
- Chargée de mission « biodéchets » = + 35 000€
- Renfort RH = + 26 290€
- Un archiviste mutualisé = + 18 500€
- Un conseiller numérique = + 18 500€

# BUDGET GENERAL

**Dépenses de personnel: 3 098 500€**

## Les autres augmentations:

- Les CEE revus à la hausse: +10 000€ (70 000€)
- L'école de musique sur toute l'année= 200 000€ de masse salariale (56 650€ en 2023)
- La prime pouvoir d'achat= +22 000€
- La revalorisation indiciaire = + 21 300€

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le 19/03/2024

ID : 007-240700864-20240314-2024\_036-DE

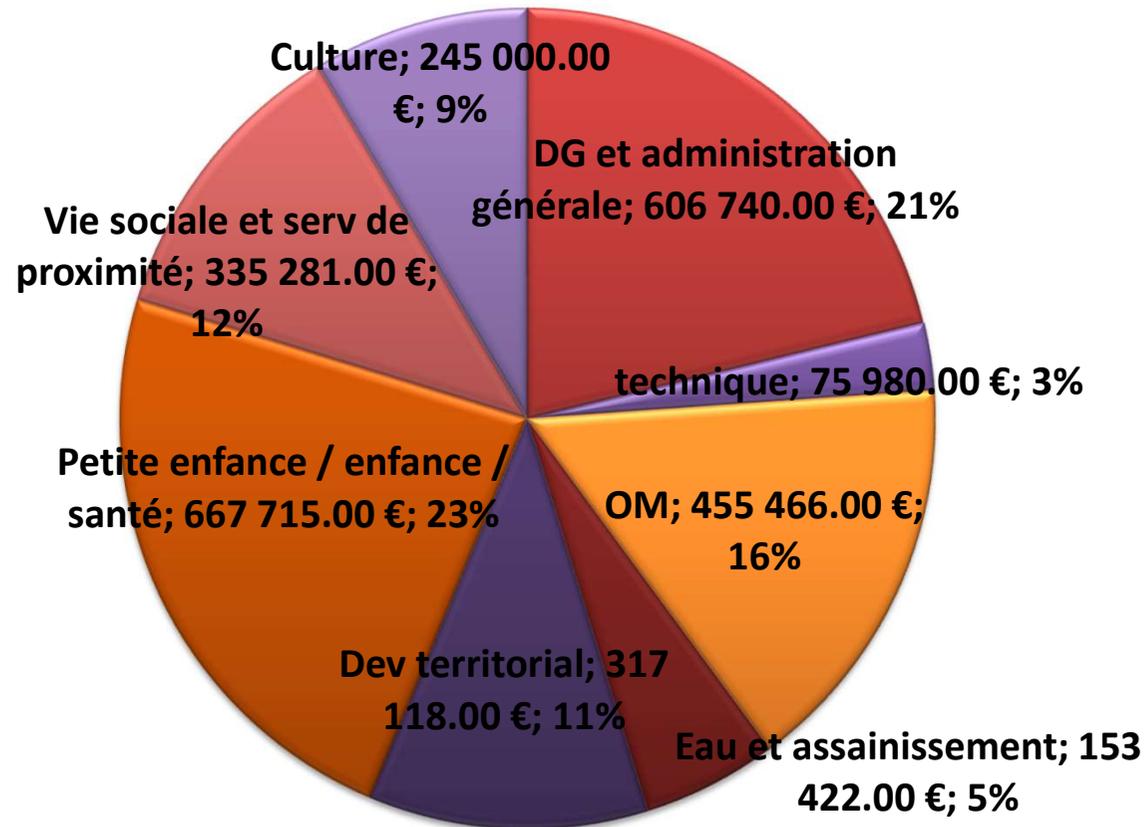
S<sup>2</sup>LO

# BUDGET GENERAL

## Dépenses de personnel:

	<b>2023</b>	<b>2024</b>
<b>NBI</b>	13 436 €	13 600€
<b>SFT</b>	20 929 €	21 300€
<b>Titulaires</b>	1 059 799 €	1 140 000€
<b>non titulaires</b>	330 879 €	380 000€
<b>URSSAF</b>	268 222 €	300 000€
<b>RI TITULAIRES</b>	235 719 €	280 000€
<b>RI NON TITULAIRES</b>	67 528 €	95 000€
<b>Caisses de retraite</b>	358 715 €	400 000
<b>Heures Complémentaires</b>	3 142€	3 150€
<b>HEURES SUPPL DE NUIT</b>	10 143€	10 000€
<b>HEURES SUPPLEMENTAIRES</b>	8 432€	8 400€

# Masse salariale:

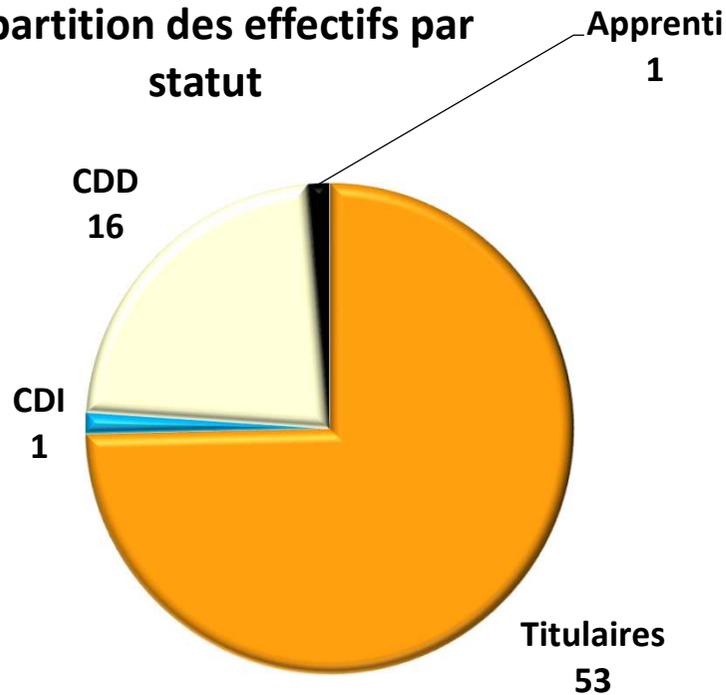


- DG et administration générale
- OM
- Dev territorial
- Vie sociale et serv de proximité
- technique
- Eau et assainissement
- Petite enfance / enfance / santé
- Culture

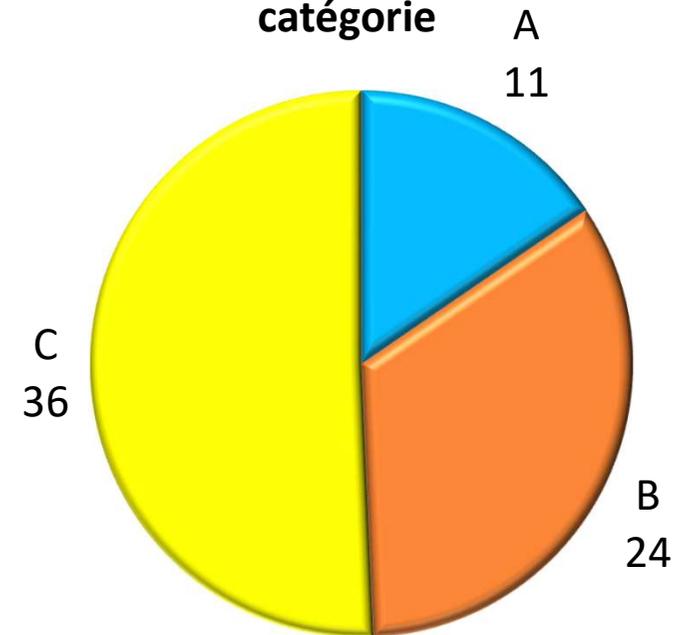
# BUDGET GENERAL BP 2024

## Dépenses de personnel:

Répartition des effectifs par statut



Répartition des effectifs par catégorie



Soit 45 femmes et 26 hommes

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le 19/03/2024

ID : 007-240700864-20240314-2024\_036-DE

S<sup>2</sup>LO

# ORDURES MENAGERES

	CA 2023 OM		
	DEPENSES	RECETTES	
SF	3 316 635.00 €	3 543 168.00 €	226 533.00 €
SI	249 633.00 €	10 500.00 €	-239 133.00 €
<b>SOLDE</b>			<b>-12 600.00 €</b>
Restes à réaliser			27 982.00 €
			<b>-40 582.00 €</b>

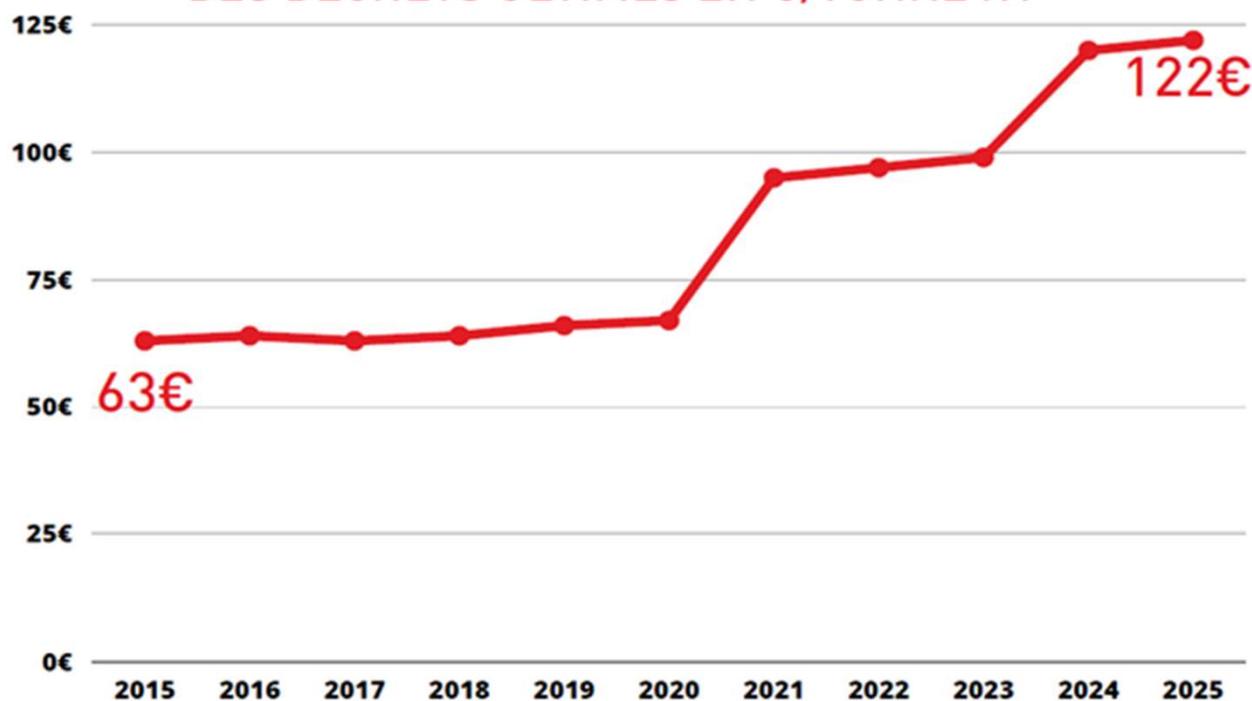
	BP 2024 OM		
	DEPENSES	RECETTES	
SF	3 685 010	3 289 953	<b>- 395 058</b>
SI	649 300	103 800	<b>- 545 500</b>

## ZOOM SUR LES DECHETS

### Le contexte

- Augmentation des coûts de traitement par les prestataires compte-tenu des objectifs de réduction de l'enfouissement
- Investissements dans les équipements de traitement des déchets (Métripolis, Syproval)

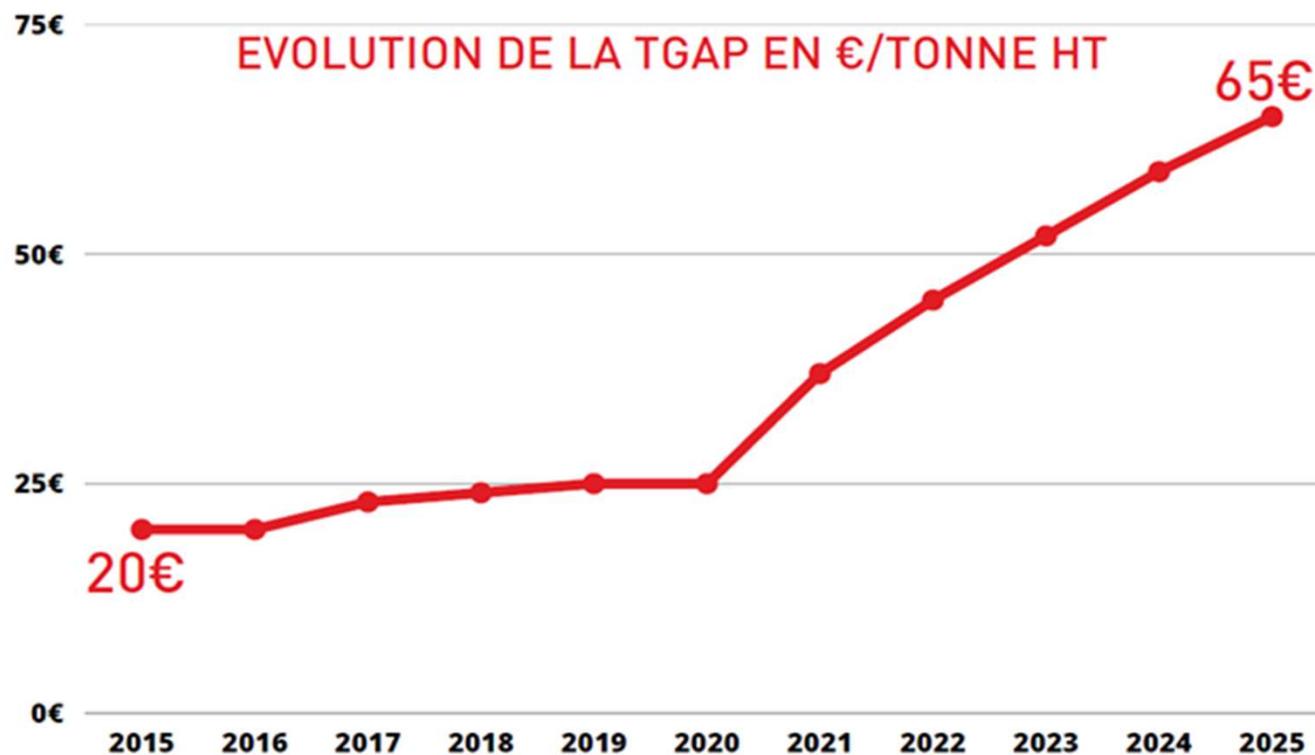
### ÉVOLUTION DES COÛTS DE TRAITEMENT DES DÉCHETS ULTIMES EN €/TONNE HT



## ZOOM SUR LES DECHETS

# Le contexte

- Augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes sur les déchets ultimes (enfouis).
- Augmentation des coûts de collecte dû à un contexte général d'inflation.



## ZOOM SUR LES DECHETS

Le coût unitaire du traitement des déchets a augmenté de 94%. L'ampleur de cette augmentation induit nécessairement une augmentation du coût à supporter par la collectivité quels que soient les efforts de limitation des tonnages à traiter.

## ZOOM ENSEIGNEMENT MUSICAL

L'année 2024 est la première année où le service sera assuré entièrement en régie. Le budget 2024 consacré à cette activité sera équilibré, sans hausse et par ailleurs conforme à ce qui avait été prévu dans la CLECT en 2023.

Des recettes supplémentaires ont été obtenues du fait de l'augmentation des inscriptions et de la participation financière de la CC ARC aux élèves de leur territoire venant sur les antennes de Viviers et Le Teil.

### Dépenses fonctionnement 2024 :

**261 000 €** : Masse salariale (salaires + prestations de service pour IMS, direction...)

**20 614 €** : Frais de fonctionnement (fluides, logiciel, matériel,...)

**Total : 281 614 €**

### Recettes fonctionnement :

**67 500 €** : droits d'inscriptions, IMS, remboursement ARC

**80 000€** : subvention Département de l'Ardèche

**Total : 147 500 €**

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le 19/03/2024

ID : 007-240700864-20240314-2024\_036-DE

S<sup>2</sup>LO

# Budget principal 2024

## INVESTISSEMENT

## LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2024

- L'hôtel d'entreprises = 475 000 € (conv. Mandat SDEA) + 20 000€ (viabilisation terrains à vendre) + 558 991€ (achat terrain) + 152 421€ (estimation charge augmentative)

- La fibre = 400 000€

- Les panneaux photovoltaïques sur le toit du siège de la DRAGA =  
120 000 €

➤ Autres = 921 000€

50 000 € Provision labellisation hôpital intercommunal de proximité

150 000 € voie verte

123 700 € aménagement des constructions

427 300 € investissements OM (colonnes, composteurs partagés, aménagement dalle déchets verts, ...)

50 000 € mini-bus EJ

70 000 € bus accès aux droits

50 000 € (conv mandat SDEA centre de loisirs EJ St Marcel)

# Recettes d'investissement

- 160 000€ de la Région pour la cascade
- 250 200€ de la CAF pour crèche de Viviers (RAR) + 29 712€ de la Région
- 35 000€ GEMAPI (fond Barnier)
- 98 206€ de la Région pour la Via Rhôna

Soit pour **les travaux 2024 = 133 206€** (nous sommes en attente de notifications)

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le 19/03/2024

ID : 007-240700864-20240314-2024\_036-DE

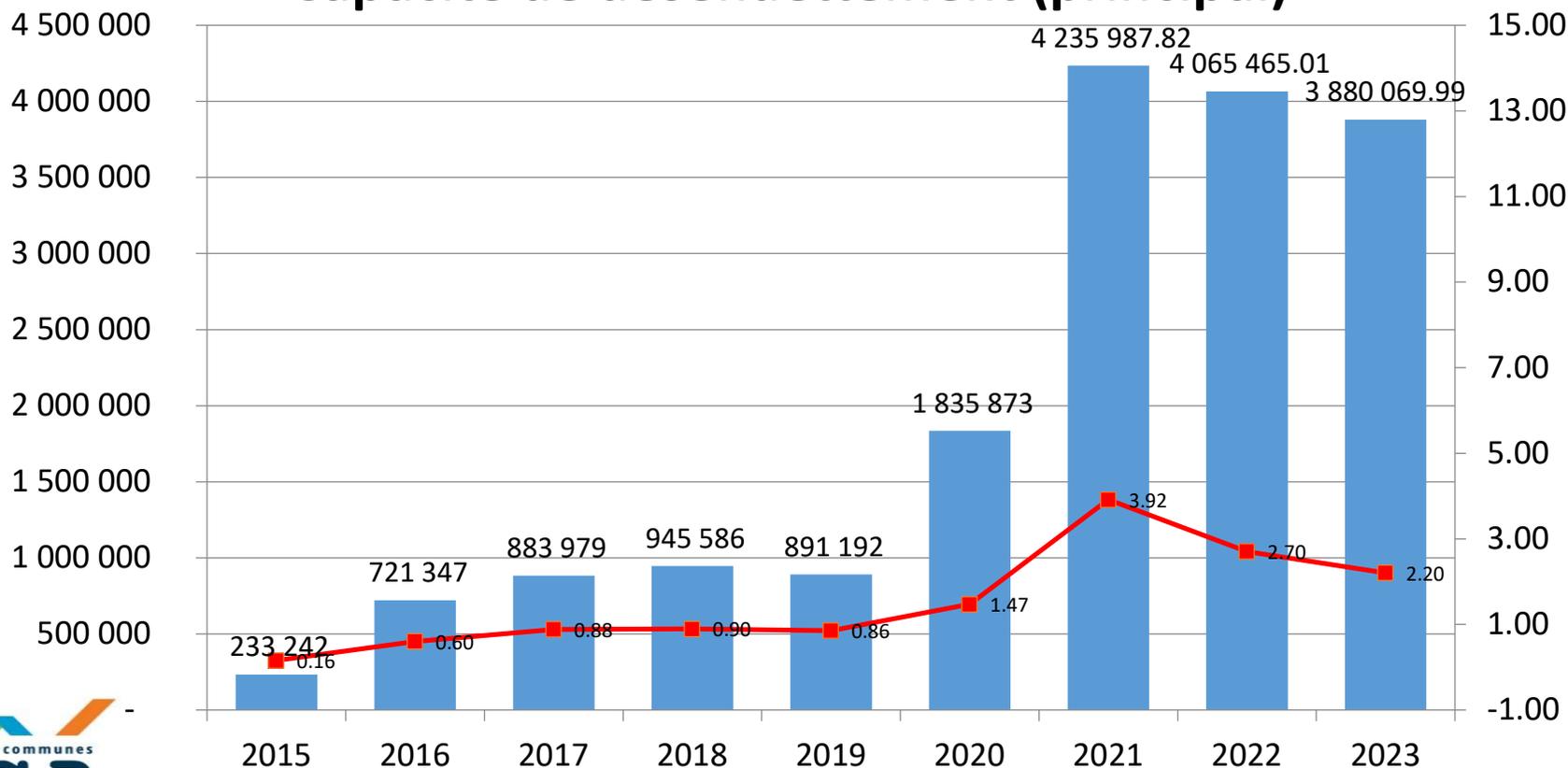


# INVESTISSEMENTS 2024

- PPI EN ANNEXE

# DETTE

## Capacité de désendettement (principal)



Taux prévisionnel BP 2024 (en fonction de la simulation choisie): **5,9 ans**

# DETTE

	Capital restant dû au 01/01/2024	Encours de la dette au 01/01/2024	Remboursement en capital 2024 (hors emprunt 2024)	Emprunts nouveaux 2024	Encours au 31/12/2024
Tous taux confondus	6 558 034.16				
Taux variable	335 839.62				
Part taux variable	5%				
Budget Principal		3 692 400.47	189 994.47	400 000.00	3 902 406.00
Budget AEP		1 920 687.56	100 755.71	-	1 819 931.85
Budget Assainissement collectif		936 023.19	77 207.78		858 815.41
Budget SIPAZAI		8 922.94	2 805.19		6 117.75
<b>Total</b>		<b>6 558 034.16</b>	<b>370 763.15</b>	<b>400 000.00</b>	<b>6 587 271.01</b>

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le 19/03/2024

ID : 007-240700864-20240314-2024\_036-DE

S<sup>2</sup>LO

# BUDGETS ANNEXES

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le 19/03/2024

ID : 007-240700864-20240314-2024\_036-DE



# BUDGET EAU

# Politique de l'eau

- **Eau potable: recettes**

✓ Redevance : 700 000 €

✓ Vente d'eau (FAY- ST REMEZE) : 38 000€

✓ Subventions (RAR): 115 000 €

# Politique de l'eau

- **Eau potable: INVESTISSEMENT**

- 50 000€ d'études
- 1 402 540€ de travaux

# Politique de l'eau

## • Budget de l'eau potable: Projets 2024

- *Saint Martin d'Ardèche – Rue de Leschabot :*
- *Bourg Saint Andéol – Rue de la passerelle partie 1 – Projet ADiS:*
- Amélioration de l'alimentation en eau potable du Hameau de Bayne à Viviers avec modification du fonctionnement actuel
- Traitement de l'ammonium de l'eau de l'lette
- Etude pour le renouvellement des réseaux AEP et eaux usées et mise en séparatif du Quartier de la Gare à phaser – à Bourg Saint Andéol
- Etude pour le renouvellement des réseaux AEP et eaux usées et mise en séparation – Rue Barry Est à Saint Marcel d'Ardèche

# Politique de l'eau

## • Budget de l'eau potable: Projets 2024

- Etude pour la réhabilitation du réservoir de Serre de bouc à Saint Montan
- Lancement de l'étude pour la sécurisation de la chaîne Nord sur le site du réservoir de Galibert
- Etude pour le renouvellement des réseaux AEP et eaux usées et mise en séparatif du rond-point Avenue Jean Moulin (les Amoureuses) – à Bourg Saint Andéol
- Poursuite de l'étude sur le Nouveau forage à Bélieure
- Poursuite de l'étude sur les CVM -Viviers
- Etude pour l'interconnexion avec Vallon Pont d'Arc
- Etude pour le renouvellement des réseaux AEP et eaux usées avec mise en séparatif – rue de la Poste à Saint-Just d'Ardèche

# Politique de l'eau

## Eau potable BP 2024

### DEPENSES FONCTIONNEMENT

CHAPITRES	BP 2024
011	98150 €
012	66 000 €
023 (virement invest)	272 296,53€
042 (op d'ordre)	635 000 €
65 autres charges gestion courante	100 €
66 ch fin	26 000 €
67 Charges except.	4 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 101 546,53€</b>

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES	BP 2024
002	238 546,53€
042 Op ordre	125 000 €
70 prod serv	738 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 101 546,53 €</b>

# Politique de l'eau

## Eau potable BP 2024

### DEPENSES INVESTISSEMENT

CHAPITRES	BP 2024
040 op ordre	152 000 €
041 opérations patrimoniales	18 350 €
16 emprunts	101 000 €
20 immo incorp	50 000 €
21 immo corp	360 311,40€
23 immo en cours	1 455 330,81 €
45 cpte de tiers	18 350 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 128 342,21 €</b>

### RECETTES INVESTISSEMENT

CHAPITRES	BP 2024
001 excédent	773 615,29 €
021 vir fonct	272 296,53 €
040 op ordre	635 000 €
041 opérations patrimoniales	18 350 €
10 dotations	200 000 €
13 sub invest	210 730,39€
27 autres	€
45 cpte de tiers	18 350 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 128 342,21 €</b>

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le 19/03/2024

ID : 007-240700864-20240314-2024\_036-DE



# BUDGET ASSAINISSEMENT

# BUDGET ASSAINISSEMENT

- **Assainissement collectif: Recettes**

- ✓ Primes à l'épuration: 45 000€

- ✓ Redevances: 550 000€

- ✓ PFAC: 80 000€

- ✓ PUP Les Claux : 28 000€

- ✓ Subventions (RAR): 245 200€

# ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- **INVESTISSEMENT**

- 20 000€ d'études

- 22 000€ logiciel

- 1 159 915€ de travaux

# BUDGET ASSAINISSEMENT

## • Assainissement collectif: Projets 2024

- ***Bourg Saint Andéol – Déversoir chemin de l'île des Chenevriers*** : Mise en place d'un filet « zéro plastique » avec communication le long de la Via Rhôna **Montant 13 794.86 HT**
- **Station d'épuration de Viviers – modification de la filière de traitement des boues:**  
Montant AVP : 368 820 € HT.

Répondre aux problématiques identifiés sur le traitement actuel (maintenance et travaux de réhabilitation, résultat, consommation électrique...)

- **Etude pour la réhabilitation du poste de relevage du cimetière – à Saint Marcel d'Ardèche**
- **Etude pour le renouvellement de la Herse du clarificateur de la STEP de BSA**

# BUDGET ASSAINISSEMENT

- **Assainissement collectif: Projets 2024**

- **Poursuite de l'Etude pour la reconstruction ou le déplacement de la STEP de Saint Just d'Ardèche**
- **Lancement de l'Etude pour la réhabilitation avec amélioration de l'exploitation du poste de relevage de la Souteyranne à Bourg Saint Andéol**
- **Lancement de l'étude sur le diagnostic permanent des réseaux d'assainissement collectif – Viviers, Bourg Saint Andéol, Larnas, Saint Martin d'Ardèche**
- **Etude pour le renouvellement des réseaux AEP et eaux usées avec mise en séparatif – rue de la Poste à Saint-Just d'Ardèche**

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le 19/03/2024

ID : 007-240700864-20240314-2024\_036-DE

S<sup>2</sup>LO

# ASSAINISSEMENT BP 2024

## DEPENSES FONCTIONNEMENT

CHAPITRES	BP 2024
011	129 950 €
012	87 000 €
023 (virement invest)	416 215,56 €
042 (op d'ordre)	343 000 €
65 Autres ch	100 €
66 ch fin	32 000 €
67 charges excep	5000 €
68 provisions	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 008 265,56 €</b>

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES	BP 2024
002	185 265,56 €
042 Op ordre	148 000 €
70 prod serv	630 000 €
74 dotations	45 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 008 265,56 €</b>

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le 19/03/2024

ID : 007-240700864-20240314-2024\_036-DE

S<sup>2</sup>LO

# ASSAINISSEMENT BP 2024

## DEPENSES INVESTISSEMENT

CHAPITRES	BP 2024
040 op ordre	148 000 €
041 opérations patrimoniales	0 €
16 emprunts	77 500 €
20 immo incorp	73 000,50 €
21 immo corp	396 536,03 €
23 immo en cours	1 200 117,62 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 895 154,15 €</b>

## RECETTES INVESTISSEMENT

CHAPITRES	BP 2024
001 excédent	87 043,72 €
021 vir fonct	411 215,56 €
040 op ordre	343 000 €
041 Opérations patrimoniales	0 €
10 dotations	535 690,75 €
13 sub invest	518 204,12 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 895 154,15 €</b>

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le 19/03/2024

ID : 007-240700864-20240314-2024\_036-DE

S<sup>2</sup>LO

# SPANC BP 2024

## DEPENSES FONCTIONNEMENT

CHAPITRES	BP 2024
011	105 420,20 €
65 autres charges de gestion courantes	1 000 €
67 Charges exceptionnelles	2 000 €
68 provisions	1 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>109 420,20 €</b>

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES	BP 2024
002	46 420,20 €
70 prod serv	63 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>109 420,20 €</b>

# Les 3 autres budgets annexes

## BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES:

En investissement :  
Dépenses  
120 000€ travaux

En recettes : virement  
BP 120 000€

## BUDGET LES AUCHES OUEST:

En fonctionnement:  
Dépenses  
20 000€: viabilisation des terrains  
(En DM acquisition des terrains  
une fois les montants connus)

Recettes : Vente des terrains  
(une fois les montants connus en  
DM)

20 000€ : équilibre via BP

## Budget Hôtel d'entreprises:

En investissement:  
Dépenses  
475 000 : travaux  
En DM avenant

70 000€ : avances 2022-2023

Achat du terrain (une fois le montant  
connu en DM)

Recettes : équilibre via BP 545 000€

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le 19/03/2024

ID : 007-240700864-20240314-2024\_036-DE

S<sup>2</sup>LO



BP 2024

# PROJETS D'INVESTISSEMENT

PPI

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le 19/03/2024

ID : 007-240700864-20240314-2024\_036-DE



		2023	2024	2025	2026	2027	2028
Projet Electrification rurale	Dépenses réalisées au cours de l'exercice		80000	80000	80000	80000	80000
	Subventions à percevoir						
	FCTVA						
Projet modernisation déchets ménagers	Dépenses réalisées au cours de l'exercice		606300	681300	606300	606300	606300
	Subventions à percevoir		117879	130182	217879	192876	192879
	FCTVA		99457	111760	99457	99457	99457
Projet eaux pluviales	Dépenses réalisées au cours de l'exercice		100000	100000	100000	100000	100000
	Subventions à percevoir		50000	50000	50000	50000	50000
	FCTVA		16404	16404	16404	16404	16404
Projet subvention entreprises	Dépenses réalisées au cours de l'exercice		65000	65000	65000	65000	65000
	Subventions à percevoir						
	FCTVA						
Projet toiture photovoltaïque siège CC DRAGA	Dépenses réalisées au cours de l'exercice		120000				
	Subventions à percevoir						
	FCTVA		19685				
Projet Fibre optique	Dépenses réalisées au cours de l'exercice		400000	400000			
	Subventions à percevoir						
	FCTVA						
Projet OPAH RU	Dépenses réalisées au cours de l'exercice		208450	208450	208450	208450	
	Subventions à percevoir						
	FCTVA						
Projet Hotel d'entreprises	Dépenses réalisées au cours de l'exercice		350000	1221000			
	Subventions à percevoir		200000	610000			
	FCTVA		57414	200293			
Projet Toiture photovoltaïque Hotel d'entrepri	Dépenses réalisées au cours de l'exercice			63000			
	Subventions à percevoir						
	FCTVA			10335			
Projet ZA Creux de boule	Dépenses réalisées au cours de l'exercice		14000		150000	300000	
	Subventions à percevoir					150 000	300 000
	FCTVA						
Projet Fonds de concours voirie ZA Creux de b	Dépenses réalisées au cours de l'exercice			50000			
	Subventions à percevoir						
	FCTVA						



Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le 19/03/2024

ID : 007-240700864-20240314-2024\_036-DE



Projet Digue Banc Rouge - GEMAPI	Dépenses réalisées au cours de l'exercice	67000	40 000	30 000		
	Subventions à percevoir	125000				
	FCTVA	10991	6562	4921		
Projet ViaRhôna - St Montan	Dépenses réalisées au cours de l'exercice	165800	221264			
	Subventions à percevoir		98000			
	FCTVA	27198	36296			
Projet accueil de loisirs St marcel	Dépenses réalisées au cours de l'exercice	150000	1000000	124292		
	Subventions à percevoir		300000	100000	200000	
	FCTVA	24606	164040	20389		
Projet acquisition bus itinérant intercommunal	Dépenses réalisées au cours de l'exercice		60000			
	Subventions à percevoir		12000			
	FCTVA		9842			
Projet bâtiment technique intercommunal	Dépenses réalisées au cours de l'exercice			420000		
	Subventions à percevoir					
	FCTVA			68897		
Projet Aire accueil gens du voyage	Dépenses réalisées au cours de l'exercice				900000	900000
	Subventions à percevoir				450000	450000
	FCTVA				147636	147636
Projet SPR Viviers Larnas	Dépenses réalisées au cours de l'exercice	40000	20000			
	Subventions à percevoir	20000	10000			
	FCTVA	6562	3281			
Projet Forum - participation local jeunes - EVS	Dépenses réalisées au cours de l'exercice					
	Subventions à percevoir					
	FCTVA					
Projet structure accueil de loisirs BSA	Dépenses réalisées au cours de l'exercice					
	Subventions à percevoir					
	FCTVA					
Projet structure accueil de loisirs Viviers	Dépenses réalisées au cours de l'exercice					
	Subventions à percevoir					
	FCTVA					

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le 19/03/2024

ID : 007-240700864-20240314-2024\_036-DE



Projet Digue St Martin	Dépenses réalisées au cours de l'exercice						
	Subventions à percevoir						
	FCTVA						
Projet Locaux Viviers	Dépenses réalisées au cours de l'exercice						
	Subventions à percevoir						
	FCTVA						
Projet eco nouvelles ZA	Dépenses réalisées au cours de l'exercice					160 000	170 000
	Subventions à percevoir						
	FCTVA						
TOTAL PROJET	Dépenses d'investissement		2 366 550	4 210 014	1 784 042	2 419 750	1 921 300
	Recettes		512 879	1 210 182	367 879	1 042 876	992 879
	Coût net	0	1 853 671	2 999 832	1 416 163	1 376 874	928 421
TOTAL investissement	Dépenses	2 108 800	2 496 550	4 583 514	1 914 042	2 549 750	2 051 300
	Recettes	833 227	678 204	1 250 456	389 204	1 064 201	1 014 204
	Coût net	1 275 573	1 818 346	3 333 058	1 524 838	1 485 549	1 037 096